

38^{ème} RONDE DU BOSMONT

LUNDI 22 AVRIL 2019 (lundi de Pâques)

RÈGLEMENT

La course nature longue de 10 km est ouverte à partir de la catégorie « cadet ». Organisée par l'AC CHATENOIS et l'association « Ronde du Bosmont (Bénévoles d'ANDELNANS et de DANJOUTIN), elle permet de participer au challenge départemental des courses hors stade.

Départ 10h00 à ANDELNANS

CATEGORIES HOMMES ET FEMMES

Cadets	2002-2003	Masters	M1 (V1)	1970-1979
Juniors	2000-2001		M2 (V2)	1960-1969
Espoirs	1997-1999		M3 (V3)	1950-1959
Seniors	1980-1996		M4 (V4)	1940-1949
			M5 (V5)	1939 et avant



DISTANCE : 10 km (ravitaillement au milieu de la course)

INSCRIPTIONS en ligne : LE-SPORTIF.COM

Site internet : <http://Bosmont.monsite-orange.fr>

DROIT D'INSCRIPTION : 10€ (2€ pour les épreuves jeunes)

CLOTURE DES INSCRIPTIONS INTERNET: vendredi 19 avril 20h00

Majoration de 3€ pour toute inscription le jour de l'épreuve

DOSSARDS : à retirer sur le lieu de départ à partir de 8h00 jusqu'à 9H45

DEPART – ARRIVEE : Salle des Fêtes d'ANDELNANS

EPREUVES JEUNES : Garçons et filles

E-A 2010-2012	- Poussins 2008-2009	728 m	9h00
Benjamins 2006-2007		1456 m	9h15
Minimes 2004-2005		2184 m	9h30

SECURITE DU PARCOURS : Signaleurs à chaque intersection

BUVETTE - BOISSON GRATUITE A L'ARRIVÉE

RECOMPENSES : Aux premiers classés dans chaque catégorie

Un VTT sera attribué par tirage au sort parmi tous les participants présents lors du tirage.

RONDE DU BOSMONT Lundi 22 AVRIL 2019

RÈGLEMENT D'INSCRIPTION

MAIRIE D'ANDELNANS - 90400 - MAIRIE de DANJOUTIN

☎ 03 84 56.12.05

☎ 03 84 28.24.21

NOM.....PRENOM.....

Rue..... Ville.....

Code Postal..... ☎.....

Année de Naissance..... Sexe M/F.....

Club.....N° de Licence.....

Eveil Athlé H/F

Minimes H/F

Poussins H/F

Benjamins H/F

10 km H/F

Réservé à l'organisateur

Payé

Licence

Certificat Médical

CONDITIONS D'INSCRIPTION (Article L.231-2-1 du code du sport)

Tout participant à cette course doit fournir obligatoirement :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running **délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découvert) ne sont pas acceptées ;**
- ou une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;**
- ou **pour les non-licenciés**, un **certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an, ou de sa copie.**

Droit d'inscription : 10€ pour le 10 km

Courses jeunes (toutes catégories) : **2€**

(MAJORATION DE 3€ LE JOUR DE L'EPREUVE)

CREDIT MUTUEL BELFORT SUD

www.creditmutuel.fr

Agence de DANJOUTIN

7, rue d'Andelnans
90400 DANJOUTIN

☎ 08 20 00 08 22

Fax: 03 84 28 25 67

Crédit Mutuel
BELFORT SUD
BAVILLIERS - DANJOUTIN - TREVENANS